

Mais, au lieu de moraliser, je devrais vous prier de recevoir, avec votre indulgence et votre bienveillance ordinaires, le fruit des longues heures de la solitude et des malaises de

Votre affectionné serviteur et ami,

TRIMOLET.

Lyon, 31 mai 1841.

PRIVILÈGE.

Nous prions, supplions, et même requerrons le sieur Chatelain, notre ami, de lire, relire, supprimer, biffer, raturer, corriger, annoter, augmenter, illustrer, etc., etc., le présent manuscrit, et punirons de toute notre indifférence ceux ou celles qui s'aviseraient de s'en moquer ou d'en prendre une ou plusieurs copies.

FOUILLERON

(Pseudonyme de M. TRIMOLET).

PRÉFACE.

Si vous me demandiez pourquoi il me prend fantaisie d'écrire mon histoire, vous m'embarrasseriez singulièrement. En me tâtant bien, je ne trouve pas en moi beaucoup d'amour-propre ni matière à vanité, et pourtant je crains qu'on ne m'en accuse... — Si j'écris, peut-être est-ce tout simplement parce que ce n'est pas mon métier, et que j'ai toujours aimé à faire ce que je ne savais pas faire.

D'un autre côté, ma mémoire s'affaiblissant, et les circonstances de ma première jeunesse s'éloignant de plus en plus de moi, je suis bien aise d'en fixer les souvenirs. Et puis encore, que sait-on, s'il prenait envie, après ma mort, à quelque écrivain de tracer mon article biographique, n'est-ce pas une action louable de lui laisser des matériaux qu'il tournera, brodera, dorera, comme d'habitude, à la plus grande gloire du trépassé. Ce